

■ **S.I. Coopérative 'Au Village'**, à Fribourg, la construction d'immeubles locatifs, etc. (FOSC du 12.10.1993, p. 5331). Par ordonnance du 08.04.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **S.I. Coopérative 'Au Village' en liquidation**. Par ordonnance du 05.06.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 1589 du 25.07.2002  
(00584584 / CH-217.0.150.191-7)